



CHÊNE-BOUGERIES

Législature 2025-2030
Séance du 25 septembre 2025

Prestation de serment

Vu l'acceptation des mandats de conseillers municipaux suppléants pour représenter chaque groupe politique du conseil municipal de la Commune de Chêne-Bougeries,

Vu l'article 4bis du règlement du conseil municipal de la Commune de Chêne-Bougeries, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2017,

Conformément aux articles 7 et 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Il a été procédé par M. Marc Wuarin, président, en présence du Conseil municipal réuni en séance du 25 septembre 2025, à l'assermentation en qualité de conseillers municipaux suppléants de :

- Mme Ingrid Hunkeler, pour ici-Chene-Bougeries.ch - Hors partis
- Mme Maria Anna Hutter, pour le Renouveau chénois
- M. Dejan Djuric, pour le parti Libéral-Radical

Le président :

Marc Wuarin